



**CAPR**  
Canadian Alliance  
of Physiotherapy  
Regulators

**ACORP**  
Alliance canadienne des  
organismes de réglementation  
de la physiothérapie

## **Formulaire de changement de la date de la composante écrite\* à cause de la COVID-19 à l'intention des candidats**

Nom du candidat	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
NIP du candidat		
Je suis inscrit(e) à l'examen du		
Je voudrais reporter la date de mon examen au		

### **Changement de date : ÉTAPE PAR ÉTAPE**

**Les frais de service engagés du fait du non-respect des formalités suivantes ne seront PAS remboursés.**

1. Remplir le Formulaire\* de changement de la date de la composante écrite, le numériser et l'envoyer par courriel à la coordonnatrice du service à la clientèle, Programme d'examens ([csc\\_exams@alliancept.org](mailto:csc_exams@alliancept.org) ).  
**IMPORTANT** : Il est de votre responsabilité de veiller à être *admissible* au report de la date d'examen. Les exigences pouvant avoir une incidence sur votre admissibilité sont les suivantes :
  - Candidats ayant fait leurs études à l'étranger : Vérifiez la date inscrite sur votre lettre d'accréditation la plus récente pour savoir si vous êtes admissible à un report de la date d'examen. [L'ACORP accordera de prolonger les délais relatifs au processus d'accréditation compte tenu des mesures liées à la COVID-19.](#)
  - Si vous êtes actuellement inscrit à une date de la composante écrite vous rendant admissible à la composante clinique d'une certaine date, vous devrez peut-être modifier la date de votre composante clinique en conséquence.
2. VEUILLEZ ATTENDRE de recevoir votre avis d'inscription mis à jour pour savoir comment remplir les formalités de planification de la nouvelle date de votre examen. \* **NE CHANCEZ PAS DE DATE D'EXAMEN** sur le site Web de Prometric avant de recevoir votre nouvel avis d'inscription.
3. Vous recevrez un avis d'enregistrement mis à jour dans les 10 prochains jours ouvrables.
4. Vous pouvez alors vous rendre sur le site de Prometric pour choisir une nouvelle date d'examen.

### **IMPORTANT :**

- Tout changement de date à moins de trois jours avant l'examen doit être effectué d'abord et directement auprès de l'ACORP. Prometric ne traitera pas cette demande de modification.
- Vous ne pouvez pas changer de date d'examen si la date limite d'inscription à cet examen est passée.

Le changement de votre date d'examen peut avoir un impact sur votre éventuelle demande de permis d'exercice. Veuillez contacter l'organisme de réglementation de votre province ou territoire pour obtenir plus d'information.

Je suis actuellement inscrit(e) à(aux) l'organisme(s) de réglementation provincial(-aux)/territorial(-aux) suivant(s) : (cocher toutes les réponses applicables)

<b>Alberta</b>		<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>		<b>Québec</b>	
<b>Colombie-Britannique</b>		<b>Nouvelle-Écosse</b>		<b>Saskatchewan</b>	
<b>Manitoba</b>		<b>Ontario</b>		<b>Yukon</b>	
<b>Nouveau-Brunswick</b>		<b>Île-du-Prince-Édouard</b>		<b>Non inscrit(e)</b>	

<b>Signature du candidat</b>	<b>Date</b>
------------------------------	-------------

<i>Réservé à l'administration</i>	<i>Date de réception :</i>	<i>Date de saisie :</i>	<i>Saisi par :</i>
-----------------------------------	----------------------------	-------------------------	--------------------